



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/11/12

Reçu en Préfecture le : 23/11/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 19 novembre 2012
D-2012/606

Aujourd'hui 19 novembre 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Mme Chafika SAILOUD (présente à partir de 17h20)

Excusés :

Madame Sylvie CAZES, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Béatrice DESAIGUES

Action de qualification sociale et professionnelle des publics en difficultés dans les secteurs de Bordeaux Sud en 2013 et Bordeaux Nord en 2013. Demandes de subventions. Autorisation.

Madame Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin de renforcer son action en direction des publics les plus défavorisés, la Ville de Bordeaux, contribue depuis plusieurs années à l'insertion sociale et professionnelle, à travers la commande publique en utilisant en particulier les clauses d'insertion. Par là-même, elle souhaite contribuer à une meilleure cohésion sociale sur l'ensemble de la ville.

C'est pourquoi la Ville de Bordeaux a pris la décision d'avoir recours à un marché public "article 30" dont l'objet premier est l'insertion. Ce marché a pour objectif de permettre à des personnes exclues du marché du travail de se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle à travers la réalisation de prestations techniques d'entretien d'espaces publics et/ou de bâtiments publics. Ce marché est composé de deux lots concernant 2 secteurs de la ville : Bordeaux Nord et Bordeaux Sud. Les secteurs géographiques retenus tant au nord qu'au sud de la ville sont prioritairement les quartiers faisant l'objet du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Les structures retenues devront mettre en œuvre un parcours d'insertion sociale et professionnelle pour des personnes, éloignées de l'emploi et habitant en priorité sur les secteurs concernés.

Il s'agira pour la Ville de garantir l'insertion sociale et professionnelle des personnes recrutées mais aussi de s'assurer que la prestation technique, support de l'insertion, soit réalisée dans de bonnes conditions, permettant à travers l'activité d'entretien des espaces publics, une réelle qualification renforcée si nécessaire par des formations complémentaires adaptées à chaque personne.

Compte tenu de l'intérêt de cette opération et au regard des objectifs de l'Union européenne (FSE – 2007-2013 : axe 3 - Cohésion et inclusion sociale, lutte contre les discriminations, mesure 32- Inclusion sociale), le fonds social européen est susceptible de soutenir l'opération sur la base du plan de financement prévisionnel suivant :

Pour le secteur Bordeaux Nord en 2013 :

Financeurs	Montant en €	%
Union européenne / FSE 2007-2013	95 650,75 €	50%
Ville de Bordeaux	95 650,76 €	50%
TOTAL	191 301,51 €	

Pour le secteur Bordeaux Sud en 2013 :

Financeurs	Montant en €	%
Financeurs	Montant en €	%
Union européenne / FSE 2007-2013	100 517,95 €	50%
Ville de Bordeaux	100 517,94 €	50%
TOTAL	201 035,89 €	

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter l'octroi du cofinancement mentionné ci-dessus,
- à signer tout document afférant à ce cofinancement,
- à procéder à son encaissement.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 novembre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Véronique FAYET